

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

---

VISANT À FACILITER LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DE « ZÉRO  
ARTIFICIALISATION NETTE » AU COEUR DES TERRITOIRES - (N° 958)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CE115

présenté par  
Mme Brulebois

-----

### ARTICLE 7

À la deuxième phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« un »

le mot :

« deux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'étendre, pour la première tranche de dix années, la surface minimale d'un hectare à deux hectares.